

Créer de la cohésion et de la cohérence au sein d'une équipe pluridisciplinaire

Objectifs :

- Comprendre les différentes définitions possibles d'une équipe
- Cerner les caractéristiques individuelles et collectives de son équipe pluridisciplinaire
- Identifier les types de personnalités dominantes et les modes de fonctionnements associés
- S'approprier les techniques de communication favorisant la cohésion et la cohérence au sein de son équipe

Programme :

Le travail en équipe au service de la qualité des soins

- Un rappel de la notion de qualité et de la définition d'une démarche qualité
- Les différentes définitions possibles de la notion de travail en équipe
- Le mode et dimensions de fonctionnement d'une équipe

La composition d'une équipe

- La perception de ses missions, de son rôle et de sa place dans l'équipe
- La vision individuelle des missions de chaque membre de l'équipe
- La connaissance des missions et des référentiels d'activités de chacun

L'impact des personnalités dans le fonctionnement d'une équipe

- La connaissance de son mode de fonctionnement comme levier de conscience de ce qui se joue dans la relation
- Les différents types de personnalités
- L'appréhension de son type dominant de personnalité et du fonctionnement associé
- Le lien, les compatibilités et les dissonances entre les différents types de personnalités

La communication au sein de l'équipe pluridisciplinaire

- L'influence de la personnalité sur les modalités de communication
- L'identification de ses propres mécanismes de communication et ceux des autres professionnels de l'équipe
- Les différents types d'association au sein d'une équipe : le partenariat, la collaboration, la cohésion, la cohérence

Mise en place d'un plan d'application des acquis de la formation

Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Co-construction des savoirs avec les participants afin d'ancrer plus durablement les acquis
- Regards croisés, analyse de situations vécues par les participants et de cas pratiques généralisés et anonymisés, issus du fonctionnement d'établissements médico-sociaux
- Réflexions individuelles et collectives

- Mutualisation de bonnes pratiques
- Mise en place d'un plan d'application individuel des acquis de la formation

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement
- Suivi de la progression individuelle et collective tout au long de la formation
- Evaluation des acquis (tests, exercices, études de cas, mises en situation) avec remise d'une attestation des compétences acquises accompagnant le certificat de réalisation de la formation
- Evaluation de l'intégration des notions clés dans le cadre de l'écriture du plan d'application individuel des acquis de la formation

Profil du formateur : Formateur cadre de santé expérimenté dans les secteurs sanitaire et médico-social

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : Tout professionnel d'un établissement

Prérequis : aucun

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Au-delà des lieux de formation inter qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, nous nous engageons à rendre nos **formations accessibles à tous**, et à trouver la meilleure solution afin que chacun puisse en bénéficier.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de prendre contact avec **Clara SPEICHER, Directrice et Référente Handicap** à l'adresse clara.speicher@coimparo.fr

Nous ferons le point sur votre situation et sur les ajustements nécessaires pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

Vous serez également accompagné/e tout au long de votre parcours de formation pour s'assurer que les ajustements et compensations mis en œuvre répondent bien à vos besoins.

Pour toute demande de mise en place de formation au sein de votre établissement, contacter notre équipe au 06 51 10 76 92 ou par mail à l'adresse contact@coimparo.fr

Co'Imparo s'engage à apporter une réponse personnalisée à vos demandes de devis et vos inscriptions dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.

Délai moyen de mise en place de la formation suite à une demande : 1 mois (hors demande urgente).